

**La Fédération de la Voile du Québec Itée**

**Rapport de mission d'examen  
du professionnel en exercice indépendant  
et États financiers**

**31 octobre 2019**



**Paquin**  
**& associés**  
inc.

Sébastien Paquin, CPA, CGA  
Lise Rondeau, CPA, CGA  
Ronald Lapierre, CPA, CA  
Pierre Tessier, CPA, CA

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Aux administrateurs de

### **La Fédération de la Voile du Québec Itée**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **La Fédération de la Voile du Québec Itée**, qui comprennent le bilan au **31 octobre 2019**, les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologies pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différentes. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Fédération de la Voile du Québec Itée** au **31 octobre 2019**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 4 février 2020

\* CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique no A131162

# La Fédération de la Voile du Québec ltée

## États financiers

31 octobre 2019

### Index

#### États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

## Résultats

## Exercice terminé le 31 octobre 2019

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	7 mois 31 octobre 2019	12 mois 31 mars 2019
<b>Produits</b>					
Subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	51 714 \$	- \$	21 390 \$	<b>73 104 \$</b>	240 773 \$
Subvention d'appariement Placements Sports (fonds de réserve)	-	7 360	-	<b>7 360</b>	42 366
Revenus de dons admissibles Placements Sports	-	3 200	-	<b>3 200</b>	18 420
Cotisations et participations	240 229	-	243	<b>240 472</b>	284 495
Activités promotionnelles et vente de matériel	46 102	-	-	<b>46 102</b>	71 308
Opérations	28 008	-	-	<b>28 008</b>	30 031
Intérêts générés sur fonds cédés à la Fondation du Grand Montréal	-	3 370	-	<b>3 370</b>	2 160
	<b>366 053</b>	<b>13 930</b>	<b>21 633</b>	<b>401 616</b>	<b>689 553</b>
<b>Charges</b>					
Administration générale et opérations	49 674	-	7 395	<b>57 069</b>	137 507
Équipement (acquisition, entretien et location)	16 246	-	1 156	<b>17 402</b>	28 994
Activités promotionnelles et vente de matériel	45 005	-	-	<b>45 005</b>	77 188
Soutien au développement de l'excellence	-	-	6 925	<b>6 925</b>	22 150
Ressources humaines	202 182	13 930	-	<b>216 112</b>	330 277
Support et transfert	48 566	-	4 000	<b>52 566</b>	92 685
Amortissement des immobilisations corporelles	4 380	-	1 130	<b>5 510</b>	20 070
	<b>366 053</b>	<b>13 930</b>	<b>20 606</b>	<b>400 589</b>	<b>708 871</b>
<b>Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 027 \$</b>	<b>1 027 \$</b>	<b>(19 318) \$</b>

## Évolution de l'actif net

**Exercice terminé le 31 octobre 2019**

---


	Opérations régulières	Développement de l'excellence	<b>7 mois</b> <b>31 octobre 2019</b>	12 mois 31 mars 2019
<b>Solde au début</b>	159 539 \$	18 377 \$	<b>177 916 \$</b>	197 234 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	1 027	<b>1 027</b>	(19 318)
<b>Solde à la fin</b>	159 539 \$	19 404 \$	<b>178 943 \$</b>	177 916 \$

**Bilan****Au 31 octobre 2019**

	31 octobre 2019	31 mars 2019
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	193 477 \$	217 656 \$
Subventions à recevoir [note 4]	136 796	68 228
Taxes sur les produits et services	5 839	-
Débiteurs	26 681	40 734
Frais payés d'avance	38 912	19 699
	<b>401 705</b>	<b>346 317</b>
<b>Immobilisations corporelles [note 5]</b>	<b>19 680</b>	<b>15 255</b>
	<b>421 385 \$</b>	<b>361 572 \$</b>
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs [note 6]	63 386 \$	111 850 \$
Subventions reportées	162 029	-
Revenus reportés	17 027	71 806
	<b>242 442</b>	<b>183 656</b>
<b>Actif net</b>		
Non affecté		
Opérations régulières	159 539	159 539
Développement de l'excellence	19 404	18 377
	<b>178 943</b>	<b>177 916</b>
	<b>421 385 \$</b>	<b>361 572 \$</b>

**Pour le Conseil d'administration**


Administrateur



Administrateur

## Flux de trésorerie

**Exercice terminé le 31 octobre 2019**

	<b>7 mois</b>	12 mois
	<b>31 octobre 2019</b>	31 mars 2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	1 027 \$	(19 318) \$
<i>Éléments sans incidence sur la trésorerie:</i>		
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(14 437)	19
Amortissement des immobilisations corporelles	5 510	20 070
	<b>(7 900)</b>	771
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	(68 568)	(17 748)
Débiteurs	14 053	(23 574)
Taxes sur les produits et services	(5 839)	-
Frais payés d'avance	(19 213)	32 825
Créditeurs	(48 464)	34 275
Revenus reportés	(54 779)	28 468
Subventions reportées	162 029	-
	<b>(28 681)</b>	55 017
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 998)	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	16 500	4 106
	<b>4 502</b>	4 106
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(24 179)</b>	59 123
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>217 656</b>	158 533
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>193 477 \$</b>	217 656 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

## Notes complémentaires

31 octobre 2019

---

### **1. Statuts et nature des activités**

La fédération, corporation constituée en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la promotion du développement de la voile au Québec.

### **2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### *Instruments financiers*

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### *Estimations de la direction*

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

#### *Constatation des produits*

La fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lorsque les sommes sont

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'opération, d'activités promotionnelles et de vente de matériels sont comptabilisés lorsqu'ils sont

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur quatre ans.

#### *Services gratuits*

Le fonctionnement de la fédération dépend en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que la fédération ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports reçus ne sont pas pris en compte dans les états financiers.



## Notes complémentaires

31 octobre 2019

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

*Impôts sur les bénéfices*

La fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

*Ventilation des charges*

Les charges directement reliées au Programme Placements Sports sont imputées à ce programme et les frais généraux sont répartis en proportion du temps d'affectation du personnel au programme.

**3. Programme Placements Sports**

Grâce au programme Placements Sports, géré par Sports Québec, les fédérations bénéficient d'un important levier pour encourager la générosité des donateurs potentiels. Le programme bonifie les dons reçus par la fédération en rajoutant des fonds allant de 50 % à 300 % de la valeur du don admissible. Ainsi, dans le cadre de ce programme, la fédération de la Voile du Québec reçoit 230 % de revenus d'appariement, sous réserve de céder la propriété de 20 % des dons admissibles au programme Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal. Ces montants cédés ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la fédération a recueilli un total de 4 000 \$ (23 024 \$ au 31 mars 2019) en dons, dont 4 000 \$ (23 024 \$ au 31 mars 2019) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à l'appariement de 9 200 \$ (52 958 \$ au 31 mars 2019).

Du total de ces montants reçus au cours de l'exercice, la fédération a cédé des dons, y compris des dons d'appariement, totalisant 2 640 \$ (15 196 \$ au 31 mars 2019) à la Fondation du Grand Montréal. Au 31 octobre 2019, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élève à 125 638 \$ (122 998 \$ au 31 mars 2019).

**4. Subventions à recevoir**

	31 octobre 2019	31 mars 2019
Sports Québec		
Dons Placements Sports	937 \$	10 553 \$
Revenus d'appariement	2 154	24 273
	<b>3 091</b>	<b>34 826</b>
Subventions du ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur	133 705	33 402
	<b>136 796 \$</b>	<b>68 228 \$</b>

5. Immobilisations corporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			31 octobre 2019	31 mars 2019
Équipements	92 487 \$	72 807 \$	19 680 \$	15 255 \$

## Notes complémentaires

31 octobre 2019

---

<b>6. Crédeurs</b>	<b>31 octobre 2019</b>	<b>31 mars 2019</b>
Fournisseurs et frais courus	<b>56 670 \$</b>	98 525 \$
Salaires à payer	<b>6 716</b>	4 105
Taxes sur les produits et services	-	9 220
	<b>63 386 \$</b>	111 850 \$